

A.S.P.H.

Dossier de presse

Association Socialiste de
la Personne Handicapée



Campagne 2008 :
Toi, moi, nous... Tous égaux
Du 14 au 18 avril

Sommaire

Introduction	4
Communiqué de presse	5
Action	6
Fiche technique	7
Info presse	8
Soutiens	9
Présentation de l'asbl	10



Introduction

Association Socialiste de
la Personne Handicapée

A.S.P.H.

Campagne 2008 : Toi, moi, nous... Tous égaux

Du 14 au 18 avril

Aujourd'hui, force est de constater que le handicap génère encore craintes et incompréhension. Les personnes handicapées trouvent, de ce fait, difficilement leur place au sein de la société. Leurs différences sont souvent stigmatisées, voir non-tolérées et trop de stéréotypes demeurent profondément liés à la représentation négative que nous nous faisons du handicap.

Cette imagerie collective parasitée par toutes sortes d'idées préconçues entrave l'intégration et par conséquent l'épanouissement des personnes handicapées.

Si beaucoup d'efforts ont été réalisés, notamment dans le domaine de l'accessibilité, il nous reste toutefois beaucoup de chemin à parcourir en matière de **démystification**. La sensibilisation du grand public constitue une étape incontournable pour briser ces clichés et changer les mentalités, les regards.

Quel est le regard de la personne valide vers la personne en situation de handicap ? Que retient-elle ? Trop souvent le handicap ! Nous voulons interpeller pour que ce regard retienne autre chose : son humanité.

Pour ce faire, nous distribuerons un boîtier-miroir sur lequel on pourra voir deux yeux dont les pupilles sont remplacées par le sigle international de la personne handicapée. Cette image sera accompagnée du message suivant : " **Qu'aimeriez-vous que l'on voit en vous ?** ".

En ouvrant le boîtier, la personne aura la

réponse : elle se verra, elle, comme être humain; la carte qu'elle recevra avec le miroir le lui dira : " Le handicap, une facette parmi d'autres ".

Ce petit gadget utile, à garder, avec un espace d'interpellation, peut faire son chemin...

Nos points d'actions seront variés, afin de toucher un plus large éventail de gens. Toutefois, nous nous concentrerons plus particulièrement aux abords des principales gares de Wallonie et de Bruxelles, aux heures d'affluence. La carte sera également déclinée sous forme d'affiche et envoyée tant aux autorités politiques, qu'à la presse, aux institutions, centres sociaux... L'action se déroulera du 14 au 18 avril.

Cette campagne est donc à plus d'un titre un excellent moyen de démystifier le handicap et de combattre les discriminations envers les personnes handicapées, afin d'obtenir la reconnaissance de leur humanité en tant que telle sur laquelle le handicap ne devrait jamais prévaloir.



Qu'aimeriez-vous que l'on voit en vous ?

Toi, moi, nous... Tous égaux 5e édition

Nous ne sommes nous qu'aux yeux des autres et c'est à partir du regard des autres que nous nous assumons comme nous-mêmes.

Jean-Paul Sartre

Extrait de L'être et le néant

Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux.

Marcel Proust

Qu'aimeriez-vous que l'on voit de vous ? Votre personnalité ou votre handicap ??

Telle est la question que l'Association Socialiste de la Personne Handicapée posera du 14 au 18 avril 2008 à tout un chacun en Région Wallonie-Bruxelles.

Démystifier la personne handicapée.... Humaniser le handicap... au travers d'une distribution de boîtiers-miroirs "singularisés"....

Alors, arrêtons de voir la personne handicapée de par sa différence. Les boîtiers-miroirs, distribués aux abords des principales gares, rappelleront à quiconque les ouvre que la personne handicapée est une personne comme une autre.

Ouvrez-les !!



A.S.P.H.

32/38 rue St-Jean
1000 Bruxelles
T : 02/515 06 55
0478/36 22 70
F : 02/515 06 58
asph@mutsoc.be
www.asph.be



Action

A.S.P.H.

L'Association Socialiste de la Personne Handicapée organise la 5e édition de "Toi, Moi, Nous... Tous égaux".

Du 14 au 18 avril 2008, l'ASPH sensibilisera le grand public à la thématique du handicap par la distribution de boîtiers-miroirs illustrés.

Ces distributions se feront aux abords de la plupart des grandes gares en Région wallonne et sur Bruxelles et aux heures des grandes affluences.

Sensibiliser, interpeller, faire changer les mentalités, les regards... pour une société plus consciente des problématiques liées au handicap.

Merci à Régis Lepage pour la conception.



Qui ?

ASPH

Association Socialiste de la Personne Handicapée

Rue St-Jean 32/38
1000 bruxelles
www.asph.be

Association reconnue par le Service d'Education de la Communauté française
Tél. 02/515.02.65.
Fax. 02/515.06.58.


asph@mutsoc.be



Quoi ? Actions de sensibilisation et de démystification du handicap. La personne handicapée est une personne avant tout.

Quand ? Du 14 au 18 avril 2008

distribution de boîtiers-miroirs aux abords des gares en Région Wallonne et sur Bruxelles.



Détails	14 avril	Namur Tournai	De 6h15 à 8h00 De 6h15 à 8h00
	15 avril	Liège Guillemins Bruxelles Midi	De 6h15 à 8h00 De 7h00 à 8h30
	16 avril	Mons Dinant	De 6h30 à 8h00 De 6h45 à 8h00
	17 avril	Charleroi Ottignies	De 6h20 à 8h00 De 6h30 à 8h00
	18 avril	Arlon La Louvière Vielsalm	De 16h00 à 17h00 De 6h15 à 8h00 De 16h00 à 17h00

Distribution de boîtiers-miroirs et ce, jusqu'à épuisement des stocks



A.S.P.H.

Infos presse

Contact : **Gisèle Marlière**
02 / 515 02 65
0478 / 36 22 70

Adriana Ciciriello
02/515.02.25.
adriana.ciciriello@mutsoc.be

Nathalie De Wispelaere
02 / 515 06 55
nathalie.dewispelaere@mutsoc.be

Web : www.asph.be

Pas d'hésitation : appelez-nous!!!





“Toi, Moi, Nous... Tous égaux”

a reçu le soutien de la /du :

>Communauté française-Wallonie-Bruxelles

>Région Wallonne

>Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances de la Région wallonne

>Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique de la Région wallonne

>Direction générale des Transports du Ministère de l'Equipement et des Transports

>Ministre membre de la Cocof chargée de la Formation professionnelle, de l'Enseignement, de la Culture et du Transport scolaire

>Ministre bruxellois en charge de la Politique d'Aide aux Personnes Handicapées



Ainsi que de :

L'Union Nationale des Mutualités Socialistes

P&V

Delta Lloyd



A.S.P.H.

Présentation de l'asbl

Association Socialiste de la Personne Handicapée ASPH

ASPH

L'Association Socialiste de la Personne Handicapée,

c'est quoi ? une ASBL des Mutualités Socialistes,

une ASBL reconnue comme service d'éducation permanente.

Public concerné :

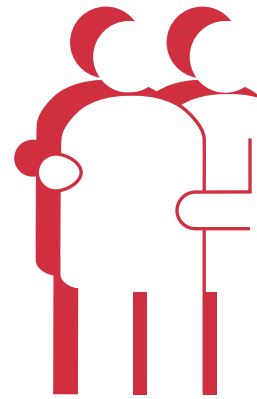
personnes handicapées, invalides ou atteintes de maladies graves ou chroniques considérées comme handicapantes, quel que soit le handicap, la maladie, l'invalidité, l'âge, le sexe, l'appartenance philosophique ou mutuelliste,

tout représentant légal d'une personne handicapée,

les parents, proches, bénévoles et/ou professionnels qui les entourent.

Gratuit pour les personnes affiliées à la mutualité socialiste.

Cotisation annuelle à payer en régionale pour les personnes non affiliées à la mutualité socialiste .



A.S.P.H.

Buts et objectifs :

défense des droits de l'homme et particulièrement des personnes handicapées,

lutte contre la discrimination,

politique dynamique de sensibilisation et d'interpellation de tous les organes de pouvoir ou décisionnels concernés par les législations relatives aux personnes handicapées,

développer et susciter auprès des personnes concernées une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société, des attitudes de responsabilité, de participation active, de citoyenneté dans tous les rouages de la société qu'ils soient culturels, sociaux, politiques, scolaires, sportifs, professionnels, ... ainsi que des capacités d'analyse, de réflexion,

de choix d'action et d'évaluation.

promotion du bien-être des personnes handicapées par leur intégration optimale dans la société et ce tant sur le plan collectif qu'individuel.

Actions

Axe Citoyenneté, formation, participation

Intégrations et démystifications actives moteurs de démocratie, de participation et de droit

1.1 Plates-formes communales de concertation de la personne handicapée.

A l'initiative de l'ASPH, mise sur pied de plates-formes pour que la personne handicapée soit citoyenne à part entière.

1.2 Charte Communale d'intégration de la personne handicapée

Charte diffusée par l'ASPH et son homologue néerlandophone depuis décembre 2000 auprès de toutes les communes belges; plus de la moitié ont signé ce contrat reprenant 15 points sur lesquels ces communes s'engagent à respecter l'intégration à tous niveaux.

1.3 Handycity®

Handycity® est un label visant à encourager les communes oeuvrant pour l'intégration des personnes handicapées dans TOUS les aspects de la vie communale et ce, sans qu'il soit question d'énormes investissements financiers. Chaque commune candidate au label, selon ses réalités de terrain, s'engage à incorporer, avec un soin particulier, une dimension " personnes handicapées " dans les différents projets concernant l'ensemble de la population. Handycity® est en quelque sorte une reconnaissance par des personnes handicapées pour les efforts fournis au quotidien par les communes.

1.4 Sensibilisation d'agents communaux

Afin de poursuivre la dynamique initiée par la Charte Communale de l'Intégration de la Personne Handicapée et afin d'honorer les propositions d'aide qui avaient accompagné son envoi, l'ASPH a élaboré, dès le mois de mars 2003, une démarche d'éducation citoyenne destinée aux agents communaux. Cette journée vise plus particulièrement les agents qui accueillent les citoyens dans les différents services communaux, ces agents étant susceptibles d'accueillir des personnes handicapées. Le public visé par cette sensibilisation est très large puisqu'il va de l'ouvrier communal au secrétaire communal en passant par le commis à l'accueil et le guichetier.

1.5 Mon ami marche en fauteuil roulant

" Mon ami marche en fauteuil roulant " est une action à l'intention des enseignants, des parents d'élèves, des éducateurs. Elle a pour objet de former au droit à la différence, à la richesse de la découverte de la différence tant par les adultes que par les plus jeunes d'aujourd'hui, adultes de demain.

1.6 Valisette Démocratie

Tout être humain, quels que soient son handicap, son degré de compréhension, ses aptitudes physiques ou mentales, doit être animé et motivé par des principes fondamentaux tels que la tolérance, l'altruisme, l'égalité, le refus de toutes formes de violences, le respect de l'autre mais aussi de soi-même.

L'ASPH s'est lancée le défi d'élaborer un outil d'animation qui ne prétend pas broser de manière exhaustive l'histoire et les mécanismes de la démocratie mais qui espère ouvrir la voie à certaines réflexions, offrir des repères, jeter les bases de valeurs inhérentes à la démocratie et prévenir certains comportements extrémistes et violents.

1.7 Animation "Vote"

L'animation "Vote" est une action à l'intention des personnes handicapées et plus particu-

lièrement avec un handicap mental. Elle a pour objet de faire comprendre tous les différents systèmes politiques en Belgique afin qu'elles puissent être reconnues comme citoyennes actives et responsables... et aller voter.

Accessibilités

2.1 Expertises en accessibilité

A la demande de gestionnaires de bâtiments ouverts au public ou de communes, le secrétariat national ou les régionales se chargent de réaliser des expertises en accessibilité(s) en collaboration avec son service " Handyinfoaménagement " et la cellule accessibilité d'ergothérapeutes et d'animateurs professionnels, de personnes handicapées sensibilisées à la problématique.

2.2 Stationnement parking courtois

Par des opérations de courtoisie, d'interpellations du public valide sur le terrain, les actions avec des personnes handicapées visent à développer le concept de respect. De nombreuses campagnes ont été déclenchées depuis 2003, Année européenne de la personne handicapée mais les actions ponctuelles ne s'arrêtent pas là. Cette dynamique a enclenché un processus continu d'actions développées selon l'opportunité du moment.

Bien-être

3.1 Groupes de parole

Les groupes de parole peuvent offrir une réponse aux nombreuses demandes de personnes vivant une situation de handicap, de

maladie handicapante, de leurs parents, des personnes de son environnement social... et qui désirent pouvoir s'exprimer, partager leurs expériences de vie, rechercher des solutions, des informations, être reconnus...

3.2 Santé

La mise en place d'outils permet de mener des projets grâce auxquels les personnes handicapées sont actrices de leur santé. En effet, une politique ne peut se construire que sur une transmission ascendante des difficultés et des besoins vers les responsables qui ont en charge la finalisation des politiques.

3.3 Affectivité/Sexualité

Que la personne soit handicapée physique, sensoriel, mental ou encore "poly-handicapée", il s'agit d'abord d'une personne. Cette personne se construit et se vit dans une sphère d'affectivité et de sexualité qui doit être reconnue par le plus grand nombre... d'abord par les personnes handicapées elles-mêmes, leurs familles et le milieu institutionnel. Une réflexion éthique est en cours concernant la stérilisation et les assistants sexuels.

Développements culturels

Cette thématique s'articule autour d'une dimension culturelle et artistique. Les espaces culturels et artistiques sont des vecteurs immenses d'expression de soi, de découverte, de projection, d'avenir. L'expression des personnes handicapées dans ces domaines, révèle ces dernières années, des potentialités et des créations devant lesquelles beaucoup de professionnels s'inclinent. Une ligue d'édition de livres, en partenariat

avec les Editions Luc Pire et l'ACIH a été entamée.

Deux livres sont déjà parus :

- .Mon Cri fut Silence de Marie-Jeanne LEMAL,
- .Des mots et des Images de Marc BRICHOT.

Services

1. Handydroit®

Défend les personnes handicapées auprès du Tribunal du Travail dans le cadre des dossiers concernant les allocations aux personnes handicapées, les allocations familiales majorées pour enfants handicapés, les interventions octroyées par l'AWIPH, le Fonds Bruxellois Francophone pour l'Intégration Sociale et Professionnelle de la Personne Handicapée et l'Office de la Communauté Germanophone pour les Personnes Handicapées.

2. Handyprotection

Handyprotection a pour vocation d'informer les affiliés sur les réglementations existantes à savoir :

Statut de minorité prolongée, tutelle, administration provisoire des biens, nous sommes régulièrement interpellés par des parents proches des personnes handicapées, des personnes extérieures telles que des amis ou voisins mais aussi des professionnels éducateurs, assistants sociaux.

3. Handyprotection-Avenir

Service de protection de la Personne Handicapée et de ses droits lorsque les parents ne seront plus là.

Campagnes de sensibilisation

1. Toi, Moi, Nous, Tous égaux

Cette campagne touche à tous les domaines et se tient durant le 1er semestre de l'année.

2. Semaine de la Personne Handicapée

Créée à l'initiative de l'ASPH en 1999, autour du 03 décembre, Journée européenne de la personne handicapée, cette semaine se veut sensibilisation et interpellation !

Selon les thèmes, les objectifs sont :

- Sensibiliser à la différence le public valide,
- Renforcer la participation active des personnes handicapées dans les sphères (politiques, humaines, sociales,...) de la vie de tous les jours,
- Proposer des outils pour une plus grande intégration des personnes handicapées dans la société,
- Sensibiliser les mondes politiques sur les réalités de terrain rencontrées par les personnes handicapées.

3. Interpellations politiques

En tant qu'association de personnes handicapées présente dans diverses instances politiques, l'ASPH est amenée à prendre des positions politiques sur toute une série de matières.

2

Analyses et Etudes

Les créneaux investigués et à investiguer, sans être absolument exhaustifs, se situent au niveau :

allocations et compensations sociales,
éthique,
non discrimination,
protection des biens,
accessibilités multiples,
...

Le choix et l'investissement sont fonction d'abord de l'actualité de terrain, ensuite d'intérêt ou d'interpellation, la quantité de thèmes à travailler étant toujours élevée parce que, encore aujourd'hui, l'analyse critique développée par le public visé est un des garants d'une meilleure adaptation de la société à la personne handicapée, de changements de mentalités.

Publications

1. Handyalogue

Bimestriel qui a pour objectif de fournir un maximum d'informations sociales et culturelles (de toutes provenances).

2. Brochure Antidiscrimination

3. Allocations familiales : enfant et handicap : une autre voie

4. Les aides à la mobilité : la nouvelle législation

Représentations politiques

L'investissement et le développement de la stratégie de reconnaissance politique de l'ASPH comme interlocuteur crédible et représentatif de la personne reste en croissance constante. Cela nécessite une vigi-

lance permanente d'une part à toutes les législations tant sociales, culturelles, sportives aussi bien de compétence fédérale que communautaire et régionale, et d'autre part à toutes les formes d'activités et de politiques de terrain.

Dans quels organes ?

ASBL Wallonie Accessibilité, CAWaB, Conseil National Supérieur des Personnes Handicapées, Commission d'Aide Sociale du SPFSS, Comité de gestion (et bureau) de l'AWIPH, Conseil d'avis Hébergement de l'AWIPH, Conseil d'avis Emploi/formation de l'AWIPH, Conseil d'avis Aide individuelle de l'AWIPH, Commissions subrégionales de l'AWIPH, Conseil Consultatif bruxellois des Personnes Handicapées, Conseil Consultatif wallon des Personnes Handicapées, Conseil Supérieur Education Permanente, Belgium Disability Forum, Conseil Consultatif de la rééducation fonctionnelle de l'INAMI, Action Commune Culturelle Socialiste, Fédération Multisports adaptés, Fédération wallonne du sport adapté, Solidarité Socialiste, CEP-CEMAF.

Pour bénéficier de nos services, 2 démarches à entreprendre. Si vous êtes affilié à la **mutualité socialiste**, il vous suffit de nous renvoyer un courrier avec une vignette de mutuelle.

Il n'y a aucune cotisation à payer.

Si vous n'êtes pas affiliés à la mutualité socialiste, choisissez la régionale ASPH la plus proche de chez vous, renvoyez-nous une vignette de votre mutuelle et nous vous

enverrons un bulletin de versement pour
payer votre cotisation (10E)

Brabant
Rue du Midi 11, 1000 BRUXELLES - 02/546
15 44

Brabant Wallon
Chaussée de Bruxelles 5, 1300 WAVRE -
010/84 96 36

Centre et Soignies
Rue Ferrer 114, 7170 LA HESTRE - 064/27
92 14

Charleroi
Avenue des Alliés 2, 6000 CHARLEROI -
071/20 87 68

Dinant-Philippeville
Bd des Fortifications 12, 5600 PHILIPPE-
VILLE - 071/66 94 52

Liège
Rue Douffet 36, 4020 LIEGE - 04/341 63 42

Luxembourg
Place de la Mutualité 1, 6870 SAINT-
HUBERT - 061/23.11.52

Mons-Borinage
Avenue des Nouvelles Technologies, 24 -
065/32 97 11 (centrale)

Namur
Chaussée de Waterloo 182, 5002 SAINT-
SERVAIS - 081/72 93 60

Tournai-Ath-Mouscron-Comines
Rue du Fort 48, 7800 ATH - 068/26 43 28

Verviers
Pons Saint-Laurent 25, 4800 VERVIERS -
087/31 39 21

Siège Social - Secrétariat national
Rue Saint-Jean 32-38, 1000 BRUXELLES -
02/515 02 65

